

L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Introduction:

Si la Seconde Guerre mondiale n'est pas le premier conflit marqué par des crimes de masses, elle se distingue par l'ampleur de la violence dirigée contre les civils. Cette violence culmine dans les politiques génocidaires de l'Allemagne nazie, qui se considère en état de guerre raciale, ce qui l'amène à mettre en œuvre l'exclusion puis l'extermination industrielle des Juifs et des Tsiganes car jugés nuisibles. Ces crimes de masse s'inscrivent dans les projets totalitaires de transformation de la société de l'Allemagne nazie et sont mis en œuvre de façon graduelle. En même temps, ils s'inscrivent dans un contexte historique spécifique, dans lequel les guerres mondiales sont inséparables du génocide.

À l'issue de la victoire des Alliés en 1945, ces crimes sont révélés au public. Le choc moral provoqué par cette découverte amène les responsables à être jugés et punis dans le cadre des procès de Nuremberg. Les génocides commis pendant la Seconde Guerre mondiale restent cependant relativement mal connus jusque dans les années 1970, où commence un processus de mémorialisation qui montre l'importance de connaître, d'étudier et de commémorer l'extermination des Juifs et des Tsiganes. De quelle façon l'extermination des Juifs et des Tsiganes par l'Allemagne nazie au cours de la Seconde Guerre mondiale a-t-elle été possible ? Quelles en ont été les conséquences et les leçons tirées après la victoire des Alliés ? Quelles en ont été les conséquences pour les coupables et les survivants ?

Nous allons voir que le génocide commence en amont par la construction et l'exclusion d'un « ennemi de race » puis est mis en œuvre pendant la Seconde Guerre mondiale. La victoire des Alliés permet d'en punir les responsables et de mener un travail de mémoire indispensable.

La construction et l'exclusion d'un ennemi de race

SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée 1 sur 12



La modernisation du racisme en Europe

Présents en Europe depuis l'Antiquité, les Juifs et les Tsiganes sont exclus et persécutés par une partie des sociétés chrétiennes du Moyen Âge. La différence religieuse et culturelle des minorités suscite des violences régulières contre les communautés et les individus. En France, des rois comme Louis IX (Saint Louis), Philippe IV (Philippe le Bel) ou Louis XIV prennent des mesures contre les Juifs et les Tsiganes (expulsions, spoliations, envoi aux galères...). En Espagne, Isabelle la Catholique oblige en 1492 les Juifs à se convertir ou à quitter le royaume, et met en place des mesures d'exclusion des convertis et de leurs descendants au nom de la *limpieza de sangre* (« propreté du sang »). En Russie, les Juifs sont bannis des grandes villes et doivent résider dans les marges de l'Empire (Zone de Résidence).

Au XIX^e siècle, les préjugés se transforment sous l'effet du développement de la science. Certaines théories **pseudoscientifiques** de l'époque affirment (à tort) que les différences entre humains sont analogues aux différences entre les races d'animaux, et qu'il existe donc des différences biologiques entre les races humaines. Ces théories justifieraient que les « races supérieures » dominent les « races inférieures », par exemple en les colonisant. Au sommet de la hiérarchie des races se trouveraient les Aryens, responsables de la plupart des grandes réalisations humaines et techniques, que les nationalistes allemands identifient aux peuples germaniques et scandinaves. Les Aryens seraient donc supérieurs aux Latins, aux Slaves et surtout aux Sémites, dont l'esprit et la culture seraient à l'opposé des Aryens. La lutte immémoriale des races serait le moteur de l'Histoire, de façon analogue à l'évolution biologique.

Le généticien suisse Ernst Rüdin (1874-1952) par exemple, fut l'un des instigateurs de la loi du 14 juillet 1933 sur la stérilisation contrainte en Allemagne nazie. Cette loi rendait la stérilisation obligatoire pour les individus atteints de maladies considérées comme héréditaires par les Nazis comme les troubles neuro-psychiatriques. Plus de 400 000 personnes furent stérilisées au nom de la « pureté raciale » du fait de cette loi entre 1933 et 1945.



Le racisme est ainsi modernisé et justifié par les théories biologiques (hiérarchie des races) et sociales (darwinisme social). Il est largement répandu dans les opinions et conduit à désigner les minorités comme responsables des problèmes structurels de la société.



Structuration du préjugé et de la haine dans l'Allemagne de l'entredeux-guerres

Dès la défaite de l'Allemagne en 1918, l'armée allemande affirme (à tort) qu'elle n'a pas été vaincue mais « poignardée dans le dos » par des politiciens Juifs et socialistes qui auraient sciemment organisé la défaite de l'Allemagne et l'auraient enchaînée avec le traité de Versailles par haine de la nation allemande. Cette thèse se répand parmi les anciens soldats comme le jeune Adolf Hitler. Dans les années 1920, le parti nazi reste un petit groupe d'extrême-droite qui tente de prendre le pouvoir et affronte les communistes.

→ C'est à cette époque qu'Hitler rédige son livre-programme *Mein Kampf*, où il reprend les théories racistes pour affirmer que les Allemands sont la race supérieure et doivent dominer le monde.

En janvier 1933, Hitler devient chancelier en s'alliant avec les partis conservateurs et met rapidement en place une dictature du parti nazi. Dès ses débuts, l'État nazi désigne des catégories entières de la population comme nuisibles (communistes, Juifs, Tsiganes, homosexuels...) ou inutiles (handicapés, chômeurs...).

Les **programmes scolaires** sont révisés pour inculquer la haine et le mépris de ces catégories aux enfants. La **propagande d'État** martèle que les Juifs contrôlent la finance internationale et sont responsables des maux de l'Allemagne (traité de Versailles, crise économique...). Les milices nazies (SA et SS) incitent la population à la violence. Le 9 novembre 1938, le pouvoir nazi organise la **nuit de Cristal**. Les partisans nazis menés par les SA et SS incendient 267 synagogues, pillent des milliers de magasins appartenant à des Juifs et tuent plus de deux mille personnes. Le lendemain, le gouvernement inflige des amendes et des peines de prison aux Juifs qui se sont défendus.



L'objectif avoué des nazis est ainsi de pousser les Juifs à quitter le pays dès que possible afin de « régler le problème juif ».



L'exclusion et la discrimination par l'État

Les théories racistes des nazis sont rapidement appliquées par des **lois** qui discriminent les opposants politiques et les « ennemis de race » ou « ennemis de l'État ». Ces lois réservent la citoyenneté aux Aryens fidèles au régime et privent les autres de leurs droits civiques (dont le vote). Les non-Aryens et les Juifs se retrouvent exclus de la plupart des métiers et des lieux publics. L'économie est « aryanisée » par la spoliation des richesses des « races inférieures », qui sont désormais considérées comme des ennemis de l'État. À ce titre, ils sont **surveillés** et parfois **rassemblés dans des camps de concentration** ouverts dès 1933. La plupart des Tsiganes d'Allemagne y sont envoyés au milieu des années 1930.

Ces lois ont pour effet de pousser des millions de personnes à **émigrer** dans les pays voisins. Le modèle nazi du racisme d'État commence à s'exporter dans d'autres pays, comme l'Italie fasciste à partir de 1936, ou la France de Vichy à partir de 1940. La théorie nazie des races va également justifier la préparation de l'Allemagne pour une guerre de revanche sur la Première Guerre mondiale et la conquête des territoires slaves.



La politique raciste des nazis est ainsi fondée sur des préjugés séculaires justifiés à tort par la science moderne. Prenant le pouvoir suite à la crise de 1929, les nazis mettent en place une **politique raciste** qui désigne et menace les Juifs et les Tsiganes comme ennemis de l'État.

- 2 Un génocide perpétré à la faveur de la guerre
- a. Un projet étendu par les conquêtes de l'Axe

L'Allemagne hitlérienne commence à s'étendre en 1938 avec l'annexion de l'Autriche puis la conquête de la Tchécoslovaquie. En 1939, la Seconde Guerre mondiale éclate en Europe avec l'invasion de la Pologne puis de la Norvège, du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France en 1940. La plupart de ceux qui avaient fui l'Allemagne nazie sont désormais rattrapés par elle et ne peuvent plus s'enfuir à cause de la guerre. Les pays alliés ou occupés par l'Axe adoptent alors les mêmes lois racistes que l'Allemagne et commencent à rassembler les Juifs étrangers et les Tsiganes notamment, comme le fait par exemple la France du Maréchal Pétain dès septembre 1940. À travers l'Europe, les Juifs sont obligés de porter l'étoile jaune pour pouvoir être reconnus et surveillés.

L'invasion de l'URSS à partir de juin 1941 amène l'armée allemande à traverser des territoires où se trouvent de nombreux villages juifs (répartition héritée de la Zone de Résidence imposée par les Tsars). Pour faciliter la progression de l'armée et préparer la future colonisation de l'Est par les Allemands, il est décidé que des détachements spéciaux (Einsatzgruppen) doivent suivre l'avancée de la Wehrmacht et liquider toutes les populations « indésirables » dans les territoires conquis (Juifs, commissaires soviétiques, résistants, Tsiganes...).



Les *Einsatzgruppen* assassinent ainsi plus d'un million et demi de personnes entre 1941 et 1944, essentiellement avec des armes à feu : c'est la « Shoah par balles ».



La mise en œuvre de la Solution Finale

À mesure que l'Allemagne s'étend, de plus en plus de camps de concentration (KL, « *Konzentrazionlager* ») sont ouverts pour emprisonner les opposants et ennemis de l'Axe. Ils doivent permettre de déporter les indésirables hors du sol de l'Allemagne, en attendant de décider de leur sort. En décembre 1941, les autorités allemandes de Pologne ouvrent à Chelmno le premier camp d'extermination (VL, « *Vernichtungslager* ») muni d'une chambre à gaz. Le 20 janvier 1942, l'extermination devient une affaire administrative, la Conférence de Wannsee charge la SS d'organiser la déportation et l'extermination des Juifs d'Europe pour « résoudre

définitivement le problème juif ». Six camps d'extermination sont ouverts, dont le plus grand est celui d'Auschwitz-Birkenau.

Dans tous les territoires sous le contrôle du Reich, les Juifs sont arrêtés et déportés vers l'Est, avec de grandes différences de situations entre les pays selon le degré de collaboration des autorités locales. Au Danemark et en Norvège, la population protège la plupart des Juifs et empêche leur déportation. En Italie, Roumanie et Hongrie (alliés du Reich), les mesures antisémites sont prises mais les autorités locales ralentissent, sciemment ou non, la déportation des Juifs. À la fin de la guerre, les Allemands prennent le contrôle de ces pays pour les empêcher de sortir du conflit et déportent en masse les Juifs avant l'arrivée des Alliés.

→ C'est à ce moment qu'Heinrich Himmler ordonne la **liquidation des Tsiganes** enfermés dans les camps de concentration depuis 1933.

En France, le gouvernement de Vichy applique avec zèle les consignes allemandes en ciblant en priorité les Juifs étrangers et déchus de la nationalité française. La police française arrête des centaines de milliers de Juifs et les livre aux autorités allemandes, comme lors de la Rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris, où 13 000 Juifs de région parisienne sont arrêtés et déportés en deux jours.

Les déportés sont entassés dans des wagons à bestiaux sans eau ni nourriture pendant plusieurs jours. Ceux qui survivent au voyage sont sélectionnés à l'arrivée : les hommes valides sont mis au travail forcé et meurent en quelques semaines ou mois. Les femmes, les enfants et les hommes inaptes au travail sont envoyés directement aux chambres à gaz puis leurs cadavres sont brûlés dans les fours crématoires.

→ Près de trois millions de personnes périssent dans les camps d'extermination.



Le pouvoir nazi maintient autant que possible le **secret** sur le génocide en cours, en le confiant aux SS les plus dévoués au régime et en fabriquant de **fausses preuves** que les Juifs sont simplement mis au travail. Il reste qu'une grande partie de l'appareil d'État et de l'armée est impliquée de près ou de loin et peut donc se faire une idée assez précise du sort final des

Juifs. Cependant, ils y voient un aspect essentiel et nécessaire à la victoire de l'Allemagne.

En 1942, le résistant polonais **Jan Karski** amène aux Alliés les preuves de l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis, mais la plupart des décideurs qu'il rencontre n'arrivent pas à le croire, tant l'idée d'un génocide industriel leur est **inconcevable**. Pour les autorités de collaboration, la déportation des Juifs reste un moyen de s'approprier leur patrimoine et de prouver leur dévouement à l'Allemagne.

Concernant les résistants dans les territoires occupés, même si la plupart des mouvements n'ont guère de moyens d'être au courant et se soucient avant tout de survivre face à l'occupant, leurs actions ont permis à de nombreuses personnes d'échapper à la mort en étant aidées par des groupes ou des individus de façon variée.

Des milliers d'enfants juifs dont les parents ont été déportés sont cachés dans des églises, des monastères ou parfois des mosquées. Certains groupes de résistants mettent en place des filières pour fuir en Suisse ou en Espagne. Des fonctionnaires trafiquent les listes de Juifs et délivrent de faux papiers, des paysans cachent et ravitaillent les maquis...



Tous ceux qui ont échappé au génocide n'ont pas été aidés par les résistants, beaucoup ont dû se débrouiller par eux-mêmes.

Sans illusions sur le sort qui les attend, de nombreux Juifs rejoignent les mouvements de résistance. Dans les ghettos où les nazis rassemblent les Juifs d'Europe de l'Est, des révoltes se produisent, dont la plus grande est celle du ghetto de Varsovie. Les nazis y ont concentré jusqu'à 450 000 juifs polonais avant de les déporter. En avril 1943, alors que les déportations et les privations ont réduit la population du ghetto à 70 000 personnes, une insurrection éclate contre les troupes allemandes. Malgré une supériorité écrasante en matériel et effectifs, la Wehrmacht est tenue en échec pendant un mois par quelques centaines de résistants juifs faiblement armés. L'insurrection est écrasée et ne compte que quelques survivants ayant fui par les égouts.



Les génocides nazis ont ainsi été menés à l'échelle de presque toute l'Europe (tous les pays conquis par les nazis). Ils ont été rendus possible par la collaboration des autorités locales mais aussi par l'obéissance de l'administration allemande et l'aveuglement plus ou moins conscient des Alliés. Au total, près de 6 millions de Juifs et 300 000 Tsiganes sont exterminés intentionnellement et scientifiquement par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. À ces chiffres s'ajoutent environ 10 millions de victimes de l'idéologie nazie (Slaves, résistants, communistes, franc-maçons, homosexuels, « asociaux »…).

- Juger, enseigner, commémorer
- (a.) Le jugement des crimes

Dans le but d'établir un ordre international fondé sur le droit et la justice, les Alliés mettent en place des tribunaux pour juger les responsables allemands.

→ Ils sont accusés de **crimes contre la paix** (violation des traités), de **crimes de guerre** (violation des conventions sur les civils et prisonniers de guerre) et

de **crimes contre l'humanité**.



Crime contre l'humanité:

D'après le droit, un crime contre l'humanité est une violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux, religieux. La Charte de Londres, qui établit le tribunal de Nuremberg le définit également comme « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre ». Les crimes contre l'humanité sont **imprescriptibles** : leurs auteurs peuvent être poursuivis même des décennies après les faits. Le concept de crime contre l'humanité a été proposé par le juriste polonais

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 8 sur 12

Raphael Lemkin dans l'entre-deux-guerres au sujet du génocide arménien et a été adopté par les Alliés en 1945.

Du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946 se tient le procès de Nuremberg, où 24 des plus hauts dignitaires nazis sont jugés par un Tribunal militaire international composé d'Américains, de Britanniques, de Soviétiques et de Français. Douze sont condamnés à mort, trois sont acquittés, les autres reçoivent de lourdes peines d'emprisonnement. D'autres procès suivent contre les responsables de rang inférieur dans le cadre de la **dénazification** de l'Allemagne.

Dans les décennies qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'autres participants aux génocides nazis sont retrouvés et jugés. L'exemple le plus célèbre est Adolf Eichmann, haut responsable en charge de l'extermination des Juifs, qui avait réussi à se réfugier en Argentine sous une fausse identité. Il est retrouvé et capturé par les services secrets israéliens puis ramené en Israël en 1961. Le procès d'Eichmann dure huit mois et est retransmis à la télévision, ce qui en fait un moment capital de l'histoire de l'État d'Israël. Condamné à mort, Eichmann est exécuté en mars 1962.

D'une part c'est un moment fort de l'affirmation d'une dignité retrouvée des juifs. D'autre part, c'est un moment incontournable de la mémoire nationale israélienne (pour beaucoup d'Israéliens, c'est la première fois qu'ils ont regardé la télévision de leur vie). On peut aussi noter que c'est la **levée d'un tabou**, puisque le souvenir de la Shoah était occulté en Israël : les survivants n'en parlaient jamais, et l'ethos sioniste préférait glorifier la résistance juive (notamment au ghetto de Varsovie) plutôt que les victimes.



Commémoration et négation des génocides

Dans l'après-guerre, l'extermination des Juifs et des Tsiganes par les nazis est éclipsée par les enjeux de la reconstruction et la mise en place de la guerre froide. Les survivants des camps n'osent pas parler de ce qu'ils ont vécu, et ceux qui le font sont difficilement crus tant leurs récits sont inconcevables. La parole ne commence à se libérer qu'à partir de la fin des années 1960, alors même que certains anciens nazis occupent toujours des postes de pouvoir en Allemagne ou ailleurs. Le 7 décembre 1970, le chancelier d'Allemagne de l'Ouest Willy Brandt s'agenouille devant la stèle commémorant les résistants du ghetto de Varsovie. Si ce geste est admiré

dans le monde entier (Willy Brandt recevra le prix Nobel de la Paix), il est moins bien accueilli en Allemagne, où une grande partie de l'opinion publique considère que ce sont les chefs nazis et non l'Allemagne ellemême qui est responsable des crimes contre l'humanité. Il faut encore des années - les discours commencent à évoluer dans les années 70 - avant que les opinions publiques ne prennent conscience de l'énormité du **génocide industriel** et du nombre de bourreaux encore en liberté.

L'ignorance de l'ampleur des génocides s'explique d'une part par l'existence d'autres problématiques au sortir de la guerre, mais aussi et surtout par l'existence, dès les lendemains du procès de Nuremberg d'une entreprise de **négation et minimisation** de l'ampleur du génocide.

Le **négationnisme** des génocides nazis est d'abord créé par d'anciens soldats de la Wehrmacht qui affirment que l'Allemagne n'a fait que se défendre contre le communisme, que le nombre de morts a été trafiqué par les Alliés pour se donner bonne conscience et surtout, que les Juifs et les Tsiganes sont en fait morts de maladies et des privations dues à la guerre. Ces thèses d'extrême-droite sont ensuite reprises par les opposants à l'État d'Israël, dans le but de démontrer que les Juifs auraient inventé un mensonge servant de prétexte pour voler la terre des Palestiniens. Elles se diffusent ainsi dans les pays arabes en guerre avec Israël et parmi les mouvements antisionistes de gauche. Ce faisant, elles reprennent le vieux mythe antisémite des Juifs dominateurs du monde tout en participant indirectement aux génocides nazis : le projet d'anéantissement des Juifs et des Tsiganes ne visait pas seulement à les assassiner, il s'agissait d'effacer toute trace de leurs existences car leurs vies ne valaient même pas qu'on s'en souvienne.

L'importance de **préserver la mémoire des disparus et la parole des survivants** apparaît ainsi à partir des années 1970. Cinéaste, écrivain et ancien résistant, Claude Lanzmann passe plus de douze ans à travailler sur le documentaire *Shoah* qui sort finalement en 1985. D'une durée de 9 heures, le film donne la parole à des survivants des camps et des résistants mais aussi à des conducteurs de train et à d'anciens gardes nazis. La logique est d'une part celle de la préservation des souvenirs d'individus aujourd'hui très âgés, mais aussi d'apporter des preuves pour corroborer les témoignages.

Dans les années 1980, l'opinion publique française prend également conscience de l'**implication profonde de l'État français dans les génocides**, une responsabilité qui est fréquemment rejetée sur le seul gouvernement de Vichy. Ce n'est qu'en 1995 que la France, via le président Jacques Chirac, reconnaît la responsabilité de l'État dans la collaboration avec les nazis à l'occasion d'une commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv.



Pourquoi il faut enseigner l'histoire des génocides Juifs et Tsiganes

Comme le montrent les exemples de la Yougoslavie et du Rwanda ou plus récemment de l'Irak, les génocides peuvent toujours se produire de nos jours. Leur **enseignement** et leur **commémoration** a donc un double objectif.

- Le premier enjeu est de prendre conscience de l'importance des valeurs de liberté, d'égalité et de justice qui ont été bafouées par les nazis et, en France, par le régime de Vichy. Ces idéaux ont été inscrits dans la Constitution et sont protégés par le droit, et doivent être défendus au quotidien.
- Le deuxième enjeu est de comprendre que le génocide s'enracine à la fois dans une situation de guerre (d'abord construite par le discours puis mise en pratique) et dans l'héritage des préjugés et de la détestation de ceux qui sont différents. Plusieurs conventions internationales visent à prévenir les génocides en amont, en **interdisant les discrimination et l'incitation à la haine** contre un groupe de personnes.



Nous voyons donc que la gravité des génocides nazis a justifié qu'ils soient punis au moyen de nouveaux instruments juridiques. Ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'ils ont commencé à être intégrés aux mémoires nationales. Le discours négationniste s'est développé très tôt en héritant de la propagande nazie puis a été promu pour des motifs généralement liés à l'antisémitisme. L'enseignement et la commémoration sont de première importance pour affermir les principes d'une société libre et empêcher de nouveaux crimes contre l'humanité de se produire.

Conclusion:

Les crimes contre l'humanité commis par les nazis ont été facilités par l'organisation en amont d'un système de haine et de déshumanisation de l'autre. Premier génocide industriel de l'histoire, la Shoah a soulevé une réponse forte de la part de la communauté internationale. Les crimes nazis contre les Juifs et les Tsiganes ont été punis par les Alliés Ils ont ensuite été progressivement intégrés à la mémoire collective en tant qu'évènement à l'opposé des valeurs de nos sociétés. Ils montrent les dangers extrêmes du nationalisme et du racisme. Leur commémoration et leur enseignement sont d'autant plus importants que les derniers témoins seront bientôt tous disparus.